

DECRET N°98-425 du 24 septembre 1998

CHARGEANT MONSIEUR JOHN IGUE,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES DE L'INTERIM
DE MADAME MARIE-ELISE GBEDO,
MINISTRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DU TOURISME

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

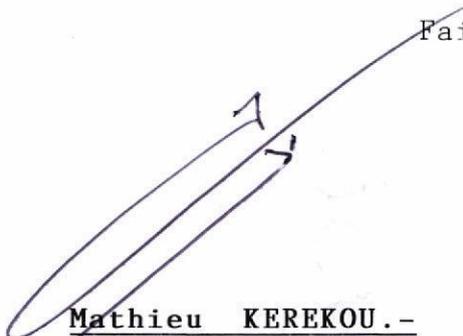
- VU La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
VU Le Décret 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du 23 Septembre 1998, Monsieur John IGUE, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, est chargé de l'intérim de Madame Marie-Elise GBEDO, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1998


Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR - AN - CS - CC - CES - MIPME - MCAT - AUTRES
MINISTERES